

“La taxation des comptes-titres est très modique”

“Sur la sortie du nucléaire en 2025, je n’ai pas l’intention de modifier notre objectif [...]. Pour tenir cet engagement, nous savons qu’il y a un travail gigantesque à réaliser sur le pacte énergétique.”

- Charles Michel défend la réforme fiscale adoptée par son gouvernement fin juillet.
- Il salue le coup politique de Benoît Lutgen contre le Parti socialiste.
- Le Premier ministre veut que la Belgique soit à la pointe de la relance du projet européen.

Entretien

Alice Dive, Frédéric Chardon et Olivier le Bussy

Le Premier ministre Charles Michel (MR) a obtenu cet été une grande victoire politique : sa majorité a validé un paquet de mesures socio-économiques, dont une baisse drastique de l’impôt des sociétés. Cet accord était sans doute le dernier grand deal de la “suédoise” avant la fin de la législature en 2019. Il suscite toutefois des interrogations chez les employeurs et des critiques syndicales. Le Premier leur répond.

La CGSP Cheminots a lancé un préavis de grève pour le 10 octobre prochain. Le syndicat socialiste dénonce notamment le fait que le gouvernement fédéral a été fort généreux avec les entreprises lors de la baisse de l’impôt des sociétés validée fin juillet. Quelle est votre réaction ?

Cela fait trois ans que nous prenons des mesures pour renforcer notre modèle économique avec des résultats uniques. Cela faisait des années que nous n’avions plus créé autant d’emplois en aussi peu de temps : 130 000 emplois. Le chômage est en baisse et le pouvoir d’achat est en hausse de manière significative, en particulier chez les bas et les moyens salaires. Ce n’est pas moi uniquement qui le dis, c’est la Banque nationale, c’est le Bureau du Plan. L’OCDE a déclaré que la Belgique était l’un des pays qui avait le plus réformé son économie. J’appelle donc chacun à la sérénité, à regarder les faits, à mettre de côté les injures idéologiques.

Le service minimum est passé cet été en gouvernement. Sera-t-il d’application pour le 10 octobre s’il devait y avoir grève ?

Nous venons de clôturer son parcours juridique. Il y a encore un temps d’implémentation qui est nécessaire (le débat au parlement doit encore avoir lieu Ndlr). Nous ne serons pas prêts dans les semaines qui viennent pour être opérationnels sur le service minimum.

Moi, je lance un appel pour qu’on ne prenne pas en otage les étudiants, les personnes qui doivent se déplacer, travailler. Nous avons toujours ouvert les bras pour un dialogue responsable. Mais le dialogue, ce n’est pas de céder au chantage de syndicats, qui ne sont pas toujours sur la même longueur d’onde, d’ailleurs.

La FEB (Fédération des entreprises de Belgique) s’inquiète du timing de la mise en œuvre du package de décisions fiscales. Les employeurs demandent que cela se fasse dans les prochaines semaines. Ce sera le cas ?

Lorsque je vois mes collègues européens, j’en entends certains qui rêvent de mettre en place une réforme de l’impôt des sociétés. J’ai voulu provoquer ce momentum. Il fallait trancher en juillet pour faire entrer en vigueur pas mal de décisions pour le 1^{er} janvier 2018. Il y a encore un travail d’implémentation de cette réforme qui est nécessaire pendant plusieurs mois.

Le gouvernement a également décidé de taxer à 0,15 % les comptes-titres. Cette décision peut sembler étrange pour un gouvernement de centre-droit. Un danger électoral pour les partis de la majorité fédérale ?

Cela peut sembler surprenant mais je ne suis pas mobilisé par les questions électorales. Le modèle de ce gouvernement est d’alléger le poids de la fiscalité qui pèse sur le travail. Le glissement fiscal au début de la législature (le tax shift, Ndlr) visait notamment à alléger ce poids pour 8 milliards d’euros. La mesure qui vise les comptes-titres est un prélèvement qui est très modique. Cette mesure est raisonnable, notamment parce qu’elle est prise dans un package d’autres mesures.

Pas question d’augmenter ce taux de 0,15 % par la suite ?

Ce qui est clair, c’est que la décision qui a été prise est celle qui a été annoncée en toute transparence. Les textes seront présentés au Parlement d’ici la fin de l’année. La mesure qui a été prise ici sur le capital est chirurgicale pour éviter une fuite des capitaux.

Pour quelles raisons votre gouvernement ne connaît-il pas le nombre de comptes-titres détenus en Belgique ?

Parce qu’il n’y a pas de cadastre des fortunes. Et ce n’est pas le choix de ce gouvernement d’en faire un. Par respect pour la liberté des personnes et pour la vie privée. On est très loin, via la taxation des comptes-titres, de ce qui existe ailleurs en Europe en matière de taxation du capital.

Dans les colonnes de “La Libre” ce mercredi, la FEB estime qu’il sera nécessaire de conserver deux réacteurs nucléaires après 2025. Faut-il l’envisager ?

Je prends note de la position de la FEB en la matière mais je n’ai pas l’intention de modifier notre objectif. Nous avons fixé un cap qui est de dire que nous devons sortir du nucléaire à l’horizon 2025. Pour tenir cet engagement, nous savons qu’il y a un travail gigantesque à réaliser sur le pacte énergétique. La coordination avec les Régions est cruciale. Mon objectif est de pouvoir franchir une étape à la fin de cette année ou au début de l’année 2018. Bien évidemment, tout cela devra se faire entre autres en concertation avec le nouvel exécutif wallon.

Un mot sur le débat, résurgent, autour de la potentielle privatisation de la SNCB...

Que les choses soient claires : dès la conclusion de l’accord gouvernemental, nous avons convenu que nous devions plancher sur une potentielle diminution du nombre de filiales au sein de la société nationale des chemins de fer. Il n’y a absolument pas ici de démarche idéologique. Pour le reste, nous avons décidé de mettre en place un groupe de haut niveau chargé de conseiller le gouvernement dans le cadre d’une gestion plus dynamique des participations de l’Etat. Nous souhaitons le faire à un rythme qui ne perturbe pas la relance économique. Le gouvernement va donc identifier prochainement quelles sont les valorisations mais également quels sont les critères stratégiques, financiers, économiques et sociaux à prendre en considération dans notre processus de décision.

“Les attaques ad hominem contre Lutgen sont terriblement injustes”

Le nouvel exécutif wallon (MR-CDH) est sur les rails. C'est le blocage, par contre, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Quel regard posez-vous sur la décision d'Olivier Maingain, le président de Défi, de refuser de discuter avec votre parti ainsi qu'avec le CDH ?

Ecoutez, chacun son job. Aujourd'hui, je suis Premier ministre. Je suis là pour gouverner le pays et pour prendre des décisions. Je n'ai pas l'intention de me substituer aux présidents de partis francophones. Que ces derniers assument leurs responsabilités. Mon rôle, c'est de piloter le comité de concertation.

Ce comité, précisément, a connu des tensions en lien avec l'ancienne majorité wallonne. Désormais, l'ambiance sera bien différente...

Le nouvel exécutif wallon à majorité MR-CDH va bien évidemment permettre de voir émerger en Wallonie une autre politique qui va amplifier ce que nous décidons à l'échelon fédéral. Je m'en réjouis.

En 2004, vous étiez ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique. Le PS ne respecte pas les préaccords et une majorité se dessine alors sans les libéraux. Treize ans plus tard, nous voilà avec un renversement de majorité. A titre personnel, c'est une petite victoire pour vous, non ?

2004... c'est la préhistoire. Pour moi, ce qui compte, c'est l'avenir. Et je me réjouis que la nouvelle majorité à l'échelon wallon puisse apporter davantage de cohé-

rence par rapport aux décisions prises par le fédéral. C'est tout bénéfique pour les familles, pour les entreprises, pour le pays.

En 2014, au moment des négociations gouvernementales, Benoît Lutgen vous avait qualifié de “menteur”. Comment qualifiez-vous aujourd'hui celui qui a enclenché la crise politique actuelle ?

Benoît Lutgen n'a pas enclenché une crise mais bien un espoir pour l'avenir du pays, en mettant en place une politique au départ de la Wallonie qui soutient davantage l'activité économique, l'emploi et les investissements. Je trouve que les attaques ad hominem dont il est aujourd'hui victime sont terriblement injustes et caricaturales. Je retrouve ici, c'est vrai, ce que j'ai moi-même vécu en 2014 lorsque j'ai subi des attaques personnelles. Non, je le répète, la décision de Benoît Lutgen est courageuse car elle est fondée non pas sur un stratego politique, comme certains tentent de le faire croire, mais bien sur une conviction.

Depuis le “clash” de 2014, avez-vous eu l'occasion de rediscuter avec le président du CDH de ce qu'il s'était passé entre vous ?

Je ne commente pas dans la presse mes contacts personnels avec mes collègues politiques.

Nous ne parlons pas ici de “contacts personnels” mais

bien de contacts politiques officiels.

S'il y avait eu des contacts officiels entre Benoît Lutgen et moi-même, vous auriez été invités. Vous ne l'avez pas été. Mais j'ai bien sûr des contacts informels avec beaucoup de mes collègues politiques.

Benoît Lutgen n'a réussi qu'un tiers du travail qu'il s'était fixé. La faute à un manque de préparation ?

Nous sommes ici dans un débat démocratique où des responsables politiques, à un moment donné, font une analyse parce que les circonstances ont évolué. Je vise ici le raisonnement qui ne fait que monter en puissance : cette contagion, au départ du PTB, au sud du pays, c'est le retour du néo-communisme, avec tout ce que cela a de rétrograde sous une façade sympathique. Benoît Lutgen a fait cette analyse et a pris ses responsabilités.

Certains voient déjà le CDH monter dans l'exécutif fédéral en 2019 pour appuyer le MR. Est-ce envisageable ?

Ecoutez, cela fait trois ans que les analystes voient le gouvernement fédéral tomber la semaine prochaine. Je n'ai pas l'intention ici de faire de la spéculation sur les élections à venir. Qui pensait un mois avant les élections de 2014 qu'une telle coalition fédérale sortirait de la boîte électorale avec un Premier ministre francophone issu du MR ? Ce que je constate, en tout cas, c'est que le MR – qui l'on disait isolé il y a trois ans – est en train de gagner la bataille des idées.

“La Belgique doit être dans le cockpit, au niveau européen”

Le président français Macron et la chancelière allemande Merkel ont fait leur idée portée par le Benelux d'une Europe à plusieurs vitesses. Que recouvre ce concept, selon vous ?

A vingt-sept, le modèle européen permet que l'un ou plusieurs pays condamnent les autres à l'immobilisme. On ne peut pas le tolérer. Il faut un nouvel échange de consentement. Sans forcer personne, mais on ne peut plus empêcher ceux qui le veulent d'avancer. Quand je plaçais, il y a deux ans, pour une Europe à plusieurs vitesses, j'étais relativement seul. Aujourd'hui, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne... soutiennent la position du Benelux.

A quels projets de relance de l'UE pensez-vous, et à quelle échéance ?

Ces dernières années, les réunions du Conseil européen étaient consacrées à la gestion de crises, en urgence. Nous étions sur la défensive. Depuis quelques mois, il y a une volonté croissante de lancer un projet offensif, positif, optimiste. Nous ne voulons pas laisser notre destin dans les mains des Etats-Unis, de la Chine ou de Etats membres, minoritaires, qui ont un regard différent sur l'avenir du projet européen. J'entends mettre la Belgique dans le cockpit de ceux qui donnent une impulsion. Nous y travaillons à quelques-uns, nous disposons depuis peu d'un support de poids en la personne du président Macron. Mon ambition est que l'on puisse construire dans les mois à venir un projet fondé sur 10-15 décisions concrètes : pour le développement économique, pour la dimension protection (sécurité et défense), les migrations, la lutte contre le dumping social, pour une Europe qui libère les initiatives et les énergies...

Vous êtes, comme M. Macron et M^{me} Merkel, favorable à la création d'un poste de ministre des Finances de la zone euro ?

L'enjeu, ce n'est pas une fonction européenne en

plus ou en moins. Ce serait prendre le problème à l'envers. J'aimerais qu'on parle d'abord de l'Union bancaire, que l'on dise si, oui ou non, on veut harmoniser l'assiette fiscale au niveau des sociétés en Europe... Ensuite, si on progresse sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM), on pourrait adapter un certain nombre d'institutions et de fonctions. Mais il ne faut pas se tromper entre l'accessoire et le principal.

L'Union évoque souvent ses valeurs, mais n'est-elle pas dans l'incapacité de contrer les attaques contre l'état de droit en son sein, comme en Pologne ?

Didier Reynders a porté au niveau des ministres des Affaires étrangères l'idée que tous les Etats membres devraient se demander constamment comment améliorer les droits de l'homme et les valeurs démocratiques dans l'Union. Nous pensons que cette approche inclusive sera plus efficace qu'un bras de fer. Cela ne signifie pas que l'on doit se taire sur ce qui se passe en Pologne.

Mais si la Pologne reste sourde aux recommandations de la Commission européenne, que faire ?

Je n'exclus pas que soient lancées, au sein du Conseil européen, des démarches d'une autre nature. Je ne tiens pas à en dire plus.

Les négociations du Brexit progressent à pas lents, or le temps presse pour trouver un accord sur la séparation. Certains pays, dont la Belgique, pâtiraient énormément d'un Brexit “désordonné”. N'y a-t-il pas un risque que le front européen se fissure ?

Il importe de maintenir l'unité à vingt-sept et la fermeté sur les principes. La position adoptée par les Vingt-sept est solide et j'y adhère totalement. Il faut d'abord progresser dans la discussion sur les modalités du divorce. Ce n'est qu'après que l'on peut commencer à parler de la nouvelle relation avec Londres. Je suis évidemment très vigilant quant aux intérêts de la Belgique, un des pays les

plus concernés par les relations économiques avec le Royaume-Uni. J'observe aussi que ce référendum a été le point de départ d'un feuilleton politique outre-Manche. Il y aura peut-être des rebondissements.

Le Brexit n'est pas une certitude absolue ?

Non, pas à 100%. Je ne spéculerai pas sur le fait que les Britanniques changeront d'avis. Mais je constate qu'ils sont déchirés, à la fois sur la forme et sur le fond. Je respecte le résultat du référendum, mais c'est une décision irrationnelle, qui va à l'encontre des intérêts des Britanniques.

Les élections allemandes se tiendront fin septembre. Entre Angela Merkel et Martin Schulz, quel serait le meilleur choix pour l'Europe ?

Je ne vais pas m'exprimer sur la politique intérieure allemande. Tant l'un que l'autre témoignent d'un réel engagement européen. Ce n'est un secret pour personne que j'ai établi une relation de confiance depuis trois ans avec Angela Merkel. J'estime ses qualités de pragmatisme, de sang-froid, de sobriété, même si nous ne sommes pas d'accord sur tout.

N'est-ce pas d'abord en Allemagne que se décidera l'ampleur de la relance du projet européen ?

Si Angela Merkel était reconduite, je pense que son expérience et sa solidité peuvent être des atouts au service d'un nouvel élan européen. Mais elle a besoin de voir que les autres pays entreprennent les réformes nécessaires, avant que l'Allemagne s'avance pour l'Union bancaire ou l'approfondissement de l'UEM. La Belgique a gagné en crédibilité.

Berlin attend surtout de voir ce que le président Macron fera en France...

Je le lui ai dit moi-même : beaucoup de pays attendent qu'il participe à une coalition de bonne volonté au niveau européen, mais aussi qu'il traduise des réformes importantes en France.

→ Lire l'intégralité de cet entretien sur www.lalibre.be